

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION et RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'UNIVERSITÉ D'ALGER

Nous publions plus loin un mouvement universitaire très important relatif à l'Université d'Alger. Au même moment, nous recevons une lettre de l'Association corporative des étudiants en médecine de cette Faculté, nous informant de sa récente installation dans un nouveau local. Grâce à l'appui des maîtres de l'Université, du syndicat des médecins d'Alger, et à la bienveillance du gouvernement général, ces étudiants auront comme leurs camarades des grandes universités de la métropole, un lieu de réunion avec bibliothèque, salles d'études et de conférences. A ce sujet, nous rappellerons les liens étroits qui unissent la grande école lyonnaise et la jeune faculté de médecine d'Alger, celle dernière ayant comme doyen le professeur Curtillet, agrégé de Lyon.

D'autre part, il nous paraît intéressant de publier le rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés, constituant en université les écoles d'enseignement supérieur d'Alger, rapport dû à M. Bienvenu-Martin, sénateur. Dans sa séance du 5 juillet 1909, la Chambre des députés avait adopté, en effet, après la déclaration d'urgence et sur le rapport de M. J. Chailley, un projet de loi constituant en université les écoles d'enseignement supérieur d'Alger. Quelles raisons motivent cette transformation, et dans quelles conditions sera-t-elle réalisée ? C'est ce que le rapporteur examine :

Organisation actuelle de l'Enseignement supérieur en Algérie. — Son insuffisance.

Il n'est pas inutile de rappeler tout d'abord comment est organisé l'enseignement supérieur en Algérie.

Un décret du 4 avril 1857 avait institué à Alger une école préparatoire de médecine et de pharmacie avec huit professeurs titulaires occupant des chaires déterminées et quatre professeurs suppléants.

La loi du 20 décembre 1879 vint créer à côté de cette école trois autres établissements : une école préparatoire à l'enseignement du droit, une école préparatoire à l'enseignement des sciences et une école préparatoire à l'enseignement des lettres.

L'enseignement devait comprendre : dans l'école de droit, les matières exigées pour l'obtention du baccalauréat, auxquelles s'ajoutaient des cours de droit commercial, de droit administratif et coutumes indigènes ;

Dans l'école des sciences, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, avec leur application à l'industrie, à l'agriculture, à la statistique et aux besoins spéciaux de l'Algérie ;

Dans l'école des lettres, la littérature française, les littératures des nations méditerranéennes, les littératures classiques, la langue arabe et les dialectes algériens, l'histoire et particulièrement celle de la France et de l'Algérie, la géographie, l'archéologie.

Le nombre et la spécialité des chaires devaient être fixés par un décret. Celui-ci fut rendu le 10 janvier 1880. Elle attribua huit chaires à l'école de droit, sept à l'école des lettres et porte à douze le nombre des chaires et à six celui des suppléants de l'école de médecine et de pharmacie. Des cours complémentaires et des conférences pouvaient être institués dans chacun de ces établissements.

Après les matières d'enseignement, passons aux grades. L'école de droit fut autorisée à décerner le diplôme de bachelier en droit, le certificat de capacité en droit, un certificat en droit administratif et coutumes indigènes. Les écoles des sciences et des lettres furent autorisées à décerner des brevets spéciaux suivant des conditions déterminées par un arrêté ministériel. Quant à l'école de médecine et de pharmacie, elle continua à jouir des mêmes droits que les écoles préparatoires du continent : elle fut en outre ad-

mise à donner des autorisations d'exercer la médecine en territoire indigène.

La loi de 1879 a décidé en outre que les examens pour le baccalauréat en lettres et pour le baccalauréat en sciences, qui étaient auparavant passés dans les colonies devant les professeurs des facultés du continent qui s'y transportaient, seraient désormais subis devant des Commissions composées d'un président choisi soit parmi les professeurs ou agrégés des facultés du continent, soit parmi les professeurs des écoles préparatoires ayant le titre de docteur et de deux juges choisis toujours parmi les professeurs de ces écoles ; d'autre part, que les inscriptions pour les licences en sciences et en lettres pourraient être utilement prises aux secrétariats des écoles préparatoires d'Alger.

Enfin, les mesures suivantes étaient édictées en ce qui touche les professeurs et les chargés de cours : les professeurs de l'école préparatoire de médecine devaient être docteurs en médecine ou pharmaciens de première classe ; ceux de l'école préparatoire de droit, docteurs en droit ; ceux de l'école préparatoire des sciences, licenciés en sciences, docteurs en médecine ou pourvus du diplôme supérieur en pharmacie ; ceux de l'école préparatoire des lettres, licenciés en lettres ou docteurs en droit.

Ces grades ou diplômes n'étaient point exigés des chargés de cours.

Les écoles ainsi établies avaient pour but : 1° de permettre aux jeunes Algériens qui se destinent à certaines carrières de conquérir sans déplacements onéreux en totalité ou en partie les grades qui leur sont utiles ; 2° de créer des centres d'études et de recherches sur les ressources naturelles de la colonie, ses conditions physiques, son histoire. L'enseignement, dans son caractère professionnel et scientifique devait être spécialement adapté aux besoins de celle-ci et réserver une place prépondérante aux problèmes qui intéressent à la fois son passé et son avenir.

Les espérances que les promoteurs de la loi du 20 décembre 1879 avaient conçues se sont-elles réalisées ? Les chiffres suivants sont suffisamment démonstratifs : les écoles préparatoires d'Alger, qui comptaient 30 étudiants au 15 janvier 1880, en avaient 377 en 1895, 862 en 1900, 1.035 en 1905, 1.605 au 15 janvier 1909. Ces 1.605 étudiants étaient ainsi répartis : 691 à l'école de droit, 166 à l'école de médecine et de pharmacie, 125 à l'école des sciences, 623 à l'école des lettres, c'est-à-dire que ces écoles ont un effectif d'étudiants bien supérieur à celui de beaucoup de Facultés du continent.

D'autre part, les écoles ont suivi fidèlement le programme qui leur avait été primitivement tracé. Instituées tout à la fois pour préparer de futurs fonctionnaires et colons possédant les connaissances spéciales nécessaires en Algérie et pour contribuer à l'exploration méthodique de notre possession, elles ont rempli avec un plein succès cette double destination. Il suffit, dit l'exposé des motifs du projet de loi, de regarder la liste des enseignements professés aux écoles pour constater quelle part sans cesse plus large a été faite à la préoccupation des intérêts algériens : droit musulman et coutumes indigènes ; législation algérienne ; maladies des pays chauds ; chimie appliquée aux industries agricoles ; géographie physique du Sahara ; météorologie de l'Algérie ; philologie musulmane ; géographie de l'Afrique ; antiquités de l'Afrique ; histoire de l'Afrique moderne ; civilisation musulmane ; langue et littérature arabes ; dialectes berbères.

Ces enseignements n'ont point un caractère théorique, ils s'appuient sur l'observation directe des faits, et, dans bien des cas, sur l'exploration incessante du pays. C'est grâce à l'école des sciences que la géologie de l'Afrique est connue, et les ingénieurs, les industriels, les agriculteurs, savent de quelle valeur sont les conseils qu'ils viennent demander à l'homme qui consacre sa vie à cette tâche avec un infatigable ardeur. Grâce aux

écoles, grâce aux efforts de ses maîtres, aux missions qu'ils accomplissent, aux enquêtes et aux expériences qu'ils instituent, souvent dans des conditions difficiles, la géographie de l'Afrique du Nord s'enrichit de notions nouvelles ; les antiquités civilisations qui s'y sont succédées s'éclairent d'une lumière plus vive ; les monuments qui en subsistent sont méthodiquement explorés et interprétés ; les coutumes et les mœurs indigènes sont mieux connues et mieux comprises, les produits du sol sont étudiés avec la préoccupation constante du développement de la prospérité locale ; à l'école des lettres, s'est constitué un véritable institut d'études musulmanes, qui fait autorité non seulement en France, mais à l'étranger.

Complétons ces indications en ajoutant que si les écoles d'Alger ont donné ces brillants et féconds résultats, c'est grâce au dévouement et à la valeur du personnel enseignant ; celui-ci renferme des hommes d'un rare mérite dont les travaux et les publications ont fait avancer la science et jeté un vif éclat sur les établissements d'où ils sont sortis.

Mais le développement même qu'ont pris les écoles d'Alger fait ressortir l'étroitesse du cadre où la loi de 1879 a resserré leur activité et leur fonctionnement.



NOTES LYONNAISES

Il est une forme de routine très singulière : c'est celle que l'on trouve en des projets naissants.

L'idée de construire un grand pont métallique, unissant directement, par-dessus la ville basse, nos deux plateaux de la Croix-Rousse et de Fourvière, avait sa parfaite légitimité dans la dernière partie du XIX^e siècle. Nous étions au moment des audacieuses nouveautés pour les constructions en fer. Que Lyon ait alors doté son paysage d'une de ces prodigieuses dentelles rigides qui surprennent, pour les routes et les voies ferrées, les vallées les plus profondes et les plus larges ; que nous ayons dressé, aux deux extrémités de ce pont élégant, le complément décoratif de deux pylônes ajourés ou de deux hautes tours métalliques : cela est formé un grand et admirable ensemble de nouveautés industrielles. On serait venu de loin le visiter. Une réputation d'audace et d'habileté se fut appliquée aux constructeurs lyonnais dont aurait profité toute l'activité économique de notre cité.

Mais le moment d'une telle réclame est passée. L'industrie des vastes constructions en fer est répandue partout. Je ne vois plus l'utilité d'un grand pont entre Fourvière et la Croix-Rousse, qui barrait notre paysage de lignes dont l'élégance nouvelle eût été charmante il y a seize ans, mais dont l'élégance vieillie serait aujourd'hui plutôt agaçante par son inutilité.

Dites-moi, je vous prie, à quel genre de rapports entre Fourvière et la Croix-Rousse ce pont gigantesque donnerait une satisfaction légitime ? Je ne vois que des rapports de pèlerinage. Mais encore les pèlerins de Fourvière venant de la Bresse emprunteraient-ils ce pont ? Les pèlerins recherchent les chemins rudes, les montées âpres. Ils ne sont point, non plus, indifférents à la contemplation lente des devantures et étalages durant une pacifique traversée de la ville. Quant aux touristes, un tel pont pour eux seuls ce serait un peu exagéré. D'autant plus que pour beaucoup, — il y a les badauds du tourisme comme de la rue — ce pont simplifierait la visite de Lyon d'une telle façon qu'ils ne croiraient plus nécessaire de traverser Bellecour et les Terreaux. Il y a une juste mesure à tenir dans nos préoccupations à l'égard des touristes.

Je crois qu'un grand pont unissant le sommet des hauteurs voisines de

Déjà, à diverses reprises, il a fallu étendre leurs attributions ; c'est ainsi qu'une loi du 5 décembre 1885 a autorisé l'école de droit à conférer la licence ; qu'en 1888, l'école de médecine a été autorisée à donner quatre années d'enseignement et est devenue école de plein exercice ; que l'école des sciences a été autorisée à délivrer des diplômes d'études supérieures de sciences, mathématiques, physiques et naturelles ; l'école de lettres, à délivrer le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie.

Mais ces mesures secondaires n'ont été qu'une satisfaction provisoire donnée à des besoins qui grandissaient d'année en année et une solution plus large a été envisagée. La réunion des écoles supérieures en un corps unique, doué d'une vie plus complète, pourvu de moyens d'action plus étendus, dirigé suivant des vues d'ensemble, en d'autres termes, la constitution d'une Université algérienne a paru le seul moyen de mieux adapter l'enseignement supérieur en Algérie à sa mission spéciale.

Nous continuerons la publication de ce rapport dans notre prochain numéro et ferons connaître sur quelles nouvelles bases fonctionnera l'Université d'Alger.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université de Lyon, qui va être soumis au renouvellement, a tenu hier la dernière séance de son mandat, sous la présidence de M. le Recteur. Le président de la Société des Amis de l'Université assistait à cette séance, où M. le professeur Auguste Pollosson, secrétaire du Conseil, a donné lecture de son rapport sur la situation et les travaux de l'Université de Lyon pendant la dernière année scolaire.

NOS FACULTÉS

FACULTÉ DE DROIT

Le cours public de science financière, fait pendant les deux dernières années à la Faculté de droit par M. le professeur Bouvier, recommencera lundi prochain 17 courant, à 8 h. 1/2 du soir, dans une salle de la Faculté de droit, quai Claude-Bernard.

Le professeur traitera cette année *Les finances municipales*. Le cours est public et gratuit.

LES UNIVERSITÉS

ALGER

FACULTÉ DE DROIT

Par décret en date du 4 janvier 1910, rendu sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, les professeurs de l'ancienne école de droit d'Alger dont les noms suivent sont nommés, à partir du 1^{er} janvier 1910, à la Faculté de droit de l'Université d'Alger :

- M. Vincent, agrégé des Facultés de droit, professeur de droit civil.
- M. Colin, agrégé des Facultés de droit, professeur de droit administratif et constitutionnel.
- M. Pelletier, agrégé des Facultés de droit, professeur d'histoire générale du droit français.
- M. Charpenier, professeur de législation algérienne.
- M. Gérard, professeur de droit commercial.
- M. Larcher, professeur de droit criminel.
- M. Morand, professeur de droit musulman.
- M. Thomas, professeur de droit romain.

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

Les professeurs de l'ancienne école de plein exercice de médecine et de pharmacie d'Alger dont les noms suivent sont nommés, à partir du 1^{er} janvier 1910, à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger :

- M. Malosse, agrégé des facultés de médecine, professeur de chimie médicale.
- M. Héral, agrégé des facultés de médecine, professeur de matière médicale.
- M. Curtillet, agrégé des facultés de médecine, professeur de clinique des maladies des enfants.
- M. Ardin-Delleil, agrégé des facultés de médecine, professeur d'anatomie pathologique et histologie.
- M. Guillemin, professeur de physiologie médicale.
- M. Trolard, professeur d'anatomie.
- M. Battandier, professeur de pharmacie.
- M. Trabut, professeur d'histoire naturelle médicale.
- M. Rey, professeur de physiologie.
- M. Soulié, professeur de pathologie générale, microbiologie et parasitologie.
- M. Vincent, professeur de clinique chirurgicale.
- M. Brault, professeur de clinique des maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées.
- M. Craspin, professeur d'hygiène et de médecine légale.
- M. Rouvier, professeur de clinique obstétricale.

M. Carge, professeur de clinique ophtalmologique.

FACULTÉ DES SCIENCES

Les professeurs de l'ancienne école des sciences d'Alger dont les noms suivent sont nommés, à partir du 1^{er} janvier 1910, à la Faculté des sciences de l'Université d'Alger :

- M. Viguier, docteur en sciences, professeur de zoologie.
- M. Fichet, docteur en sciences, professeur de minéralogie et de géologie.
- M. Muller, docteur en sciences, professeur de chimie.
- M. Maigne, docteur en sciences, professeur de botanique.
- M. Pouget, docteur en sciences, professeur de chimie appliquée.
- M. Dulac, docteur en sciences, professeur de mathématiques générales.
- M. Thomas, professeur de physique à l'ancienne école des sciences d'Alger, professeur de physique à la Faculté des sciences de l'Université d'Alger.

FACULTÉ DES LETTRES

Les professeurs de l'ancienne école des lettres d'Alger dont les noms suivent sont nommés, à partir du 1^{er} janvier 1910, à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger :

- M. Gsell, docteur en lettres, professeur d'antiquités de l'Afrique.
- M. Bernard, docteur en lettres, professeur de géographie de l'Afrique.
- M. Yver, docteur en lettres, professeur d'histoire de l'Afrique du Nord.
- M. Basset, professeur de langue arabe.
- M. Mesplé, professeur de langue et littérature étrangères.
- M. Fournier, professeur de langue et littérature anciennes.
- M. Douillé, professeur d'histoire de la civilisation musulmane.

Association Syndicale des Etudiants

de la Faculté de Droit

L'Assemblée générale tenue dans l'amphithéâtre de la Faculté de droit a réuni un très grand nombre d'étudiants anciens ou nouveaux adhérents à l'Association. L'assemblée a approuvé le compte rendu moral et financier de l'année 1909, puis, après le renouvellement de son comité de direction, la chargé de faire aboutir divers desiderata formulés par les étudiants en droit. Une commission a été nommée pour étudier la question des conférences. Finalement, l'assemblée a voté à l'unanimité une adresse de chaleureux remerciements et de sympathie à M. Etienne Rogner, député du Rhône, qui, par sa précieuse et dévouée intervention, a obtenu du ministre de l'instruction publique la non rétroactivité pour les étudiants en cours d'étude de la circulaire ministérielle de mai 1909, tendant à la suppression de toutes dépenses au baccalauréat et a décidé l'envoi d'un télégramme exprimant les sentiments de cordiale fraternité de l'Association à son fondateur et ex-secrétaire Clerc.

La Science Financière

à la Faculté de Droit

Nous annonçons, d'autre part, parmi les « conférences et cours publics » de la semaine, le cours que M. le professeur Bouvier doit faire lundi soir, à 8 heures et demie, à la Faculté de droit, salle des Conférences, n° 1.

Il s'agit d'un cours public organisé par l'Université sur l'initiative du Conseil municipal de Lyon et subventionné par lui. M. Bouvier en avait été chargé pendant les deux années précédentes ; il le fera encore cette année. Le but poursuivi par le Conseil municipal est la vulgarisation des notions si indispensables de science et de législation financières, et en même temps l'essai d'un cours public fait le soir ailleurs qu'au Palais des Arts. Malgré l'éloignement relatif des

locaux de la Faculté de droit sur le quai Claude-Bernard, un public assez nombreux, fidèle surtout, a suivi jusqu'à présent l'enseignement donné.

M. le professeur Bouvier traitera cette année les finances municipales. Le sujet de son premier cours, lundi prochain, consistera dans quelques développements sur l'importance de l'étude entreprise et sur l'intérêt qu'il y a à connaître non seulement le budget de l'Etat, mais le budget, les ressources et les dépenses des communes.

MEMENTO
CONFÉRENCES, COURS PUBLICS
EXCURSIONS

FACULTÉ DES LETTRES
Le lundi 17 janvier, à 5 h. 1/2, M. Zimmermann : L'Extrême-Orient et les Colonies tropicales d'Asie.
Le mardi 18 janvier, à 5 h. 1/2, M. Bertaux : La Renaissance et l'Humanisme dans l'art italien.
Le mardi 18 janvier et le vendredi 21, à 5 h. 1/2, M. Courant : Cours de langue chinoise.
Le mercredi 19 janvier, à 5 h. 1/2, M. Depéret : Principes généraux de Géographie physique.
Le jeudi 20 janvier, à 5 h. 1/2, M. Courant : Les principales époques de l'Histoire du Japon.
Le vendredi 21 janvier, à 5 h. 1/2, M. Germain de Montauzan : Recherches sur Lyon gallo-romain.

FACULTÉ DE DROIT
Le lundi 17 janvier, à 8 h. 1/2, salle de conférences n° 1, M. Bouvier : Les Finances municipales, leur importance; utilité de leur étude.

PALAIS DES ARTS
Le lundi 17 janvier, à 8 h. 1/2, M. Bertrand : Les trois étapes du Socialisme.
Le lundi 17 janvier, à 8 h. 1/2, M. le D^r Jarricot : Hygiène appliquée à l'éducation maternelle.
Le mardi 18 janvier, à 8 h. 1/2, M. Latreille : La Vie et les Œuvres de Molière.
Le mercredi 19 janvier, à 8 h. 1/2, M. Couvreur : Les Phénomènes de la vie dans la série animale.
Le jeudi 20 janvier, à 8 h. 1/2, M. Lévy-Schneider : Histoire de Lyon aux XVI^e et XVII^e siècles.
Le vendredi 21 janvier, à 8 h. 1/2, M. Bertaux : L'Art français du XVIII^e siècle.
Le vendredi 21 janvier, à 8 h. 1/2, M. Nayrac : Cours de psychologie expérimentale appliquée à l'éducation.
Le samedi 22 janvier, à 8 h. 1/2, M. Depéret : Les ancêtres de nos Animaux.

PALAIS DU COMMERCE
Le lundi 17 janvier, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. le D^r Navarre : Hygiène et Climatologie.
Les lundi 17, mercredi 19 et vendredi 21 janvier, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Benali-Fekar : Cours de langue arabe.
Le mardi 18 janvier et le vendredi 21, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de géographie.
Le mardi 18 janvier, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Brouilhet : Economie et législation.
Le mercredi 19 janvier, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Vanev : Cultures et productions coloniales.
Le jeudi 20 janvier, à 8 h. 1/2 (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Courant : Meurs et coutumes d'Extrême-Orient.

LYCÉE AMPÈRE
Le mardi 18 janvier et le vendredi 21, à 8 h. du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ
La troisième conférence des Amis de l'Université lyonnaise aura lieu dimanche prochain 16 janvier, à 2 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.
Le conférencier, M. Louis Aubert, secrétaire de rédaction à la *Revue de Paris*, parlera sur « L'Art japonais »; ses projections illustreront son exposé.
M. Louis Aubert appartient à cette élite de jeunes Français auxquels chaque année un généreux bienfaiteur accorde des bourses pour faire le tour du monde. Ses livres et ses articles de la *Revue de Paris* lui ont acquis une grande notoriété.
Sociologue distingué, narrateur captivant, artiste d'un goût sûr, M. Aubert intéressera vivement ses auditeurs.
Pour faire partie de la Société, s'inscrire 16, rue du Plat; la cotisation de 15 francs donne droit à une entrée pour deux personnes et pour toute la durée des conférences.

CORRESPONDANCE. — Sous cette rubrique, nous donnerons à nos amis de Lyon et des autres universités, tous les renseignements qu'ils pourraient désirer sur les études à Lyon: cours, inscriptions, etc.

LES ENFANTS ANORMAUX

« Vous les connaissez peut-être ces enfants malheureux, ces créatures misérables, à la tête irrégulière sans cesse agitée, au visage asymétrique, aux yeux éteints, au corps lourd. Ils sont indifférents à tout, et de leur bouche sort un cri fréquent qui n'est ni un symptôme de colère, ni une manifestation de joie... Ils sont privés de toute vie psychique. »

C'est ainsi que M. le docteur De-noor, de Bruxelles, présentait, dans une étude récente, la physiologie lamentable des enfants anormaux. On a parlé d'eux bien souvent et les criminalistes et les médecins ont montré quel devoir s'imposait à la société envers ces enfants mal venus, malades, placés dans des conditions d'infériorité manifeste vis-à-vis de ceux sur lesquels doit compter la nation. Car ce n'est pas la pitié seule qu'appelle la question de l'enfance anormale; c'est aussi et surtout la justice sociale. En effet, il y a lieu de venir en aide à ces produits dégénérés de l'espèce humaine par ce qu'ils sont incapables de se défendre seuls.

Ils sont, dans la vie sociale, des non-valeurs, dont les tares ataviques, les infirmités peuvent, un jour ou l'autre, devenir dangereuses. Suivant le mot de M. Touzet, — qui vient de consacrer à leur cas si intéressant un excellent volume (1), — ils sont les « prisonniers de leur hérédité » dont ils porteront « jusqu'à tombau la lourde chaîne, à travers les pires déchéances et les plus lamentables dégradations ».

Ces chiffres ne sont d'ailleurs pas définitifs et certains, mais tels quels, ils sont de nature à justifier la campagne entreprise pour la sauvegarde de l'enfance anormale.

A l'étranger, les chiffres sont aussi désoleants: En Suisse, 13.153 anormaux; en Belgique, en Prusse, aux Etats-Unis, les hygiénistes et les médecins fournissent aussi des statistiques malheureusement trop suggestives.

M. Touzet, devant les révélations que les documents qu'il a consultés lui ont apportés, a voulu étudier les remèdes à opposer à une des plus graves maladies sociales qui soient: la dégénérescence de la race.

Tous les moyens de protection sociale, les œuvres et les lois, les diverses méthodes scientifiques, médicales ou autres, nécessaires à secourir, à relever l'enfance anormale, ont été étudiés par M. Touzet, dans son remarquable travail, soit en France, soit à l'étranger.

Du berceau à l'école, de l'école dans la vie, notre sympathique confrère a suivi l'enfant anormal.

Il nous décrit ses souffrances, ses misères, et il nous montre, à mesure que celles-ci accompagnent l'anormal à travers ses semblables sains et armés pour les batailles de la vie, comment autour de lui s'efforcent de le guérir, les médecins, les éducateurs, les gens de bien.

La tâche est difficile, mais elle a groupé, pour la mener à bien tous les partis, toutes les natures généreuses.

Par elle, l'enfance anormale, si elle ne peut disparaître complètement, offrira moins, dans l'avenir, le spectacle de sa douloureuse situation. Pour mieux travailler encore cette œuvre de salut social et moral, le livre de M. Touzet rendra les plus grands services.

Jean VERMOREL.

SOCIÉTÉ ASTRONOMIQUE DU RHÔNE
Le succès des cours de cette nouvelle société ne se dément point. Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils ont bien lieu tous les jeudis, à 8 h. 1/2, 33, quai Saint-Antoine, dans la salle de la Société d'Agriculture.

ÉCOLE MUNICIPALE DE TISSAGE
Un concours aura lieu le 5 février 1910 pour la nomination d'un professeur de théorie de tissage aux cours du soir de l'école municipale de tissage.

Les candidats admis à concourir ne devront pas avoir plus de 35 ans à la date du concours; ils devront en outre avoir satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée et produire à l'appui de leur demande, établie sur papier timbré:

1° Un extrait de leur casier judiciaire n'ayant pas plus de trois mois de date;

2° Un certificat médical délivré par le médecin de l'administration, attestant qu'ils réunissent les qualités physiques nécessaires à cet emploi;

3° Un état de titres, diplômes, récompenses qu'ils ont pu obtenir, ainsi que des certificats des différentes écoles où ils ont fait leurs études et des différentes maisons où ils ont été employés.

(1) *L'Enfance malheureuse. Assistance et Protection sociale des Enfants anormaux*, par Julien-Henri Touzet, docteur en droit; Saint-Etienne, imprimerie de la Loire Républicaine, 16, place Maréngo.

Ces différentes pièces devront être adressées à M. le Maire de Lyon, avant le 20 janvier 1910. La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée au 1^{er} février 1910; avis en sera donné aux intéressés.

Le programme du concours est à la disposition des candidats; il comprend des épreuves écrites et orales.

Le traitement de début est fixé à 1.200 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie centrale (2^e bureau) ou à l'école, 2 place Belfort.

REVUE DES COURS PUBLICS

HYGIÈNE MATERNELLE
Cours de M. le D^r Jarricot.

Lundi 10 janvier 1910, après avoir mis en lumière les fonctions de la peau et montré les particularités que présente à ce point de vue les jeunes enfants, le conférencier expose les précautions à prendre et toutes les conditions à réaliser pour donner, de manière rationnelle, les bains, base de l'hygiène de la peau. Il montre ensuite comment on doit procéder à la toilette des nourrissons et comment la santé de l'enfant est liée étroitement aux soins de propreté qui doivent être d'une minutie extrême.

Dans la seconde partie de la leçon, le docteur Jarricot expose les raisons pour lesquelles le petit enfant craint le froid d'une manière si particulière, et quelles sont les conséquences néfastes des refroidissements.

SOCIOLOGIE
Cours de M. Bertrand

10 janvier 1910 (suite et fin de la première étape du socialisme: *Utopie*).

Seule de toutes les utopies dont il fut déjà parlé, celle de Cabet eut un commencement de réalisation.

Cet apôtre de la foi nouvelle fit partager son enthousiasme à un grand nombre de Lyonnais. « Allons en Icarie », dit-il, et sa pensée féconde créa cet imaginaire pays qu'il situa, dans son journal *Le Populaire*, au Texas. Une compagnie y vendait des terrains pour l'émigration et fit avec lui un traité qu'il signa avec imprudence.

Les demandes affluèrent. On en reçut 69 choisies parmi les plus croyants et les plus zélés, qui partirent en janvier 1848. Malgré de cruels mécomptes, ils arrivèrent au Texas et se mirent héroïquement à la besogne avec une seule charrue, qui d'ailleurs cassa bientôt.

Agriculteurs d'occasion, guidés par un marchand de tableaux, ils échouèrent. Cabet, resté en France, où il fut persécuté, même emprisonné quelque temps, ne voulut pas laisser son œuvre à l'abandon, s'embarqua et fonda une nouvelle colonie que lui-même dirigea.

La vie en communauté réussit assez bien. Néanmoins, à 3.000 lieues de France, nos Icaréens avaient emporté leurs habitudes. Dans la salle commune servant de réfectoire, on y donna des fêtes, des réunions, des conférences; on y fit même un Parlement dont les séances durèrent jusqu'à 10 et 15 heures. Fatalement on eut un journal. Les femmes, malgré les précautions prises par Cabet dans sa constitution, portèrent des bijoux et leurs maris ne se passèrent ni de tabac ni de whisky. Cette nouvelle tentative n'eut guère plus de succès que la précédente. En résumé, cette société communiste ne put se fonder.

Admirable dans la constitution, créée par Cabet, les éléments qui la composaient étaient des humains (Lyonnais, Stéphanois, etc.) qui portèrent là-bas leurs habitudes et leurs défauts.

Ce qu'il en reste, car Icarie dura cinquante ans (de 1848 à 1898), c'est une ferme en planches où l'auteur du livre, auquel M. Bertrand emprunte ces documents, trouva une pauvre vieille femme et, un peu plus loin, un tombeau abandonné, celui de Cabet.

CERCLE DES ANNALES

Le Cercle des Annales a repris ses réunions hebdomadaires.

Fondé par des abonnés, lecteurs et amis des « Annales », de Paris, le Cercle a pour but l'étude des questions littéraires et artistiques sous une forme agréable et accessible à tous.

Les réunions qui seront, cette année, sous la direction autorisée de M. Mignion, chargé de conférences à la Faculté des lettres, se tiennent tous les mardis, de 8 h. 1/2 à 11 heures, 6, place des Terreaux.

En dehors des causeries intimes, des auditions littéraires, des auditions musicales privées qui seront données au siège de la société, le Cercle des Annales, ainsi qu'il l'a fait l'an dernier, organisera au Palais de la Bourse, quelques grandes conférences publiques confiées aux maîtres de la parole lyonnais.

S'adresser à M. le secrétaire du Cercle des Annales, 6, place des Terreaux, ou à M. le président, 10, rue Président-Carnot.

SOUVENIRS DE PROVENCE

Une Corrida de Muerte

Rentrée du matador Reverte dans les Arènes de Nîmes.

In memoriam.

C'est à Nîmes l'ouverture de la temporada, la saison des courses de taureaux, et six de ces fougues animaux, choisis avec soin dans l'un des élevages ou ganaderias les plus réputés de Séville, doivent être combattus à l'espagnole, c'est-à-dire avec tout l'apparat de la mise à mort, par les matadors Reverte et Revértulo, son neveu et élève.

Reverte! ce nom en vedette sur d'immenses affiches polychromes suffit pour porter au paroxysme l'enthousiasme méridional; c'est que Reverte s'est fait parmi les aficionados un renom de folletémérité; c'est que depuis deux ans une terrible blessure reçue à Bayonne l'a tenu éloigné de l'arène: il venait d'estoquer le toro et par bravade s'était agenouillé devant lui; mais le fauve, retrouvant dans un spasme suprême un reste d'énergie, l'envoya, d'un coup de corne à la cuisse, rouler dans la poussière.

Voilà l'envers de l'art du torero; mais la lutte incessante avec le danger est une bien douce ivresse et les acclamations d'une foule en délire grisent à tel point que, malgré les chocs les plus douloureux, les jeux périlleux de la plaza exercent sur leurs adeptes une attraction irrésistible. D'ailleurs, plus le matador est audacieux, plus les ovations lui sont prodiguées, et Reverte, dès qu'il était applaudi, oubliait toute prudence.

C'est donc un événement sensationnel qui se prépare et tous les trains arrivent à Nîmes bondés d'enthousiastes amateurs du sanglant spectacle d'une corrida de muerte.

Au sortir de la gare, l'avenue Feuchère, si délicieusement ombragée, contient à peine, malgré sa largeur, la foule exubérante. Sur l'Esplanade, la figure allégorique de la Cité de Nemausus coiffée, en guise de diadème, du fronton de la Maison Carrée et d'une moitié des Arènes, ses deux joyaux, semble accueillir avec joie tous ces visiteurs, insensibles cependant, dans leur impatience, au chef-d'œuvre de Pradier; et, du milieu des vasques que surmontent les statues du Rhône, du Garçon, de la Fontaine d'Eure et de la Source de Nîmes, les eaux jaillissent comme aux jours de grande fête.

Mais le regard est bientôt fasciné par la masse écrasante de l'Amphithéâtre romain, aux énormes blocs posés les uns sur les autres sans mortier ni ciment, aux multiples arcades à plein centre. Dans les hautes galeries voûtées la cohue s'engouffre, escalade les escaliers rayonnants, gagne par les nombreux vomitoires les gradins circulaires dorés par le soleil, s'élève, s'écrase, s'arc-boute jusque sur les corniches.

Beaucoup d'intrépides s'assoient sur la crête même de l'édifice d'où la vue s'étend sur toute la ville.

Un labyrinthe de rues étroites et tortueuses, c'est la cité des ruines: Maison Carrée, temple plein de grâce et d'harmonie, élevé à la mémoire des fils d'Agrippa, actuellement musée d'archéologie; — Cathédrale Saint-Castor, reste mutilé d'architecture romane; — Jardin de la Fontaine, d'où surgit, dans un merveilleux décor de verdure et de fleurs, la source sacrée de Nemausus; — Bains romains, à demi envahis par les infiltrations; — Au sommet du Mont-Cavalier, Tour Magne, colosse de pierre imposant toujours décapité — partout épars des vestiges des splendeurs passées: château d'eau, bornes milliaires, portes à arcades, colonnades.

Hors du cercle des promenades, ce sont les quartiers neufs, percés de voies droites et larges, aux monuments grandioses: palais de justice à colonnade corinthienne — théâtre de style gréco-romain — églises pittoresques, riches en peintures murales et en statues.

Mais si, quittant des yeux les horizons lointains de collines bleuâtres, semées de bastides et plantées d'oliviers, on se penche à l'intérieur de cette cuve gigantesque qui se creuse sous les pieds, le spectacle est réellement merveilleux: vêtements de toile blanche et panamas des hommes, robes voyantes et ombrelles multicolores des dames, coquets costumes locaux, font, sous un ciel éblouissant, des fantasmagories sans cesse variées, véritable fatiagemorie de lumière; des huées joyeuses, des éclats de rire, des accords de fanfare parviennent à l'oreille, atténués, comme volatilisés dans cette immensité.

Cependant quatre heures sonnent L'orchestre atrape la Marsaillaise. Deux alguazils, vêtus de velours noir, le bicorne orné d'une longue plume, leurs montures richement caparotées viennent en caracolant saluer la présidence qui leur remet les clés du toril et disparaissent au galop de leurs fringants coursiers.

Alors, aux accents éclatants de l'air de Carmen, défile la cuadrilla dans l'Arène: matadores, aux scintillants costumes de soie et d'or, la cape négligemment jetée sur l'épaule, la démarche fière, le regard assuré et conquérant, l'allure rythmée sur la musique — puis, en longue file, comme une armée marchant en bon ordre derrière ses chefs, banderillos et capadores, picadores, une longue pique à la main, leurs chevaux recouverts de longs tabliers de cuir, bien faible protection contre les coups de corne — enfin, chulós au petit béret bleu, à la veste rouge, au pantalon de toile écarlate, conduisant l'attelage destiné à emporter le

toro mis à mort. Cet imposant défilé, c'est le paseo, prologue du drame qui va se dérouler.

Un bref coup de clairon ordonne à chacun de prendre son poste de combat. Une porte s'ouvre; le toro, d'abord surpris, aveuglé, jette un regard circulaire; puis furieux, s'élançe sur la cape agitée par un toréador.

Cette première course présente un intérêt tout particulier; Revértulo reçoit en effet de son oncle Reverte l'alternative, épreuve de consécration du torero, comparable à l'armement du chevalier au Moyen-Age. Reverte, le matador de cartel, accompagne devant la présidence le novillero et lui cède son tour de combat. Revértulo brinde alors aux senoras de la cité et les belles filles sont nombreuses à encourager, comme les dones des anciennes courses d'amour, le jeune homme qui s'apprête résolument à la lutte.

Pour paralyser un peu l'ardeur du toro, le picador Agiyetas, renommé pour son adresse et son énergie, accourt, évite d'un brusque écart de sa monture, l'élan du fauve et lui enfonce dans le dos sa pique aiguë. Puis, à tour de rôle, les banderilleros, avec dextérité, plantent une paire de dards acérés ou banderilles.

Alors seulement le matador s'avance vers l'animal en agitant un carré d'étoffe rouge, la muleta, après quelques passes, le tient en arrêt, le vise un instant, et jusqu'à la garde, lui enfonce sa courte épée à la nuque. Dans sa fougue, Revértulo s'est avancé entre les cornes mêmes du fauve, qui le bouscule et le fait tomber. On se précipite, et tandis que la brute tombe lourdement sur le sol, le jeune téméraire est relevé tout étourdi, mais heureusement sans blessure; le voilà consacré et son courage est vivement applaudi.

Ce n'est rien pourtant, à côté de l'ovation faite à la course suivante au maestro Reverte, qui attire son adversaire, l'évite d'un simple mouvement d'épaule, le ramène à nouveau, joue pour ainsi dire avec lui; on croit à tout moment voir l'homme évané, mais l'élan de la bête se brise dans la muleta et Reverte, triomphant, d'une estocade profonde, l'envoie à la mort. Alors tout le cirque applaudit avec rage et il s'élève de cette cuve de pierre, chauffée par un soleil torride, un bruit sans nom, des clameurs inouïes; chapeaux, cannes, cigares, pièces de monnaie, tout ce que l'on a sous la main vole dans l'arène; on accorde l'oreille du toro, suprême distinction, à son heureux vainqueur; une palme d'or lui est offerte et lui, toujours souriant, est profondément heureux d'avoir d'un seul coup reconquis les faveurs de la foule.

Seul un véritable aficionado pourrait décrire, en termes techniques, les différentes phases des six luttes inscrites au programme; en profane, je me contenterai d'analyser les sensations éprouvées par un spectateur assistant pour la première fois à une corrida de muerte.

Est-ce un plaisir pur de toute basse jouissance? Certainement non. L'enthousiasme grandissant sous les ardeurs du soleil et à l'aspect du sang répandu, j'ai vu des gens la main crispée à la barrière, l'œil brillant, le visage en feu, la respiration haletante, ne se possédant plus et trépanant quand les picadores taillaient de leur fer le taureau, dont le corps ne formait plus une plaie. J'en ai entendu exciter le fauve de hurlements: Hue toro! bravo toro! quand il évanérait un malheureux cheval étiéque, les yeux bandés, incapable de se défendre, qui tombait sur le sol en exhalant son dernier souffle. C'est là une véritable bouckerie, qui assouvit les instincts les plus sanguinaires de la bête humaine, mais révolte les âmes quelque peu sensibles.

Heureusement, tout ne mérite pas la même réprobation, on éprouve une sensation esthétique au défilé majestueux de la cuadrilla dans l'arène; une réelle élégance est déployée dans la brillante envolée des capes, dans les gracieuses passes de muleta, comme dans la pose habile des paires de banderilles et à la mise à mort c'est une véritable angouisse, changée bientôt en une joie violente quand par son adresse l'homme triomphe de la force brutale.

Reverte ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Deux ans après ce magnifique spectacle, presque jour pour jour, il mourait loin de l'arène, loin des bravos de la foule, cloué par la maladie sur un lit d'hôpital. Lui qui avait tant de fois bravé la mort, qui l'avait frôlée même dans mainte rencontre, il dut trouver la destinée bien amère, car, pour le toréador, il n'y a qu'une fin désirable, c'est celle au milieu du cirque, comparable à celle du guerrier sur le champ de bataille.

Les courses de taureaux ne manquent donc pas en définitive d'une certaine noblesse et, quelle que soit la réputation première, elles ne tardent pas à captiver. Cependant des spectacles où les sensations les plus opposées sont ressenties, tour à tour, ne sont possibles que sous la lumière éclatante du midi, dans un cadre grandiose, parmi des populations naturellement exubérantes et c'est une faute grave que de vouloir les acclimater au milieu des brumes du Nord car, de même que certaines plantes dépérissent dans des contrées autres que celles d'origine, les mœurs, les coutumes de chaque race, de chaque province ne peuvent être transplantées en dehors de leur milieu.

P. CHARTIER.

La dislocation verticale de l'estomac, par Edouard Rougeux. Thèse de Lyon, n° 42, 1909-1910.

Affection caractérisée par l'abaissement du pôle inférieur de l'organe qui se porte en bas et à gauche; accompagnée, avec phénomènes généraux graves elle doit être traitée chirurgicalement.

Contribution à l'étude de la phlébite dans la fièvre typhoïde, par Robert Charpentier. Thèse de Lyon, n° 41, 1909-1910.

Elle peut compliquer les fièvres typhoïdes de toutes espèces, et survenir en pleine période fébrile, au cours de la troisième semaine, dans les cas sévères, aussi bien qu'au début de la période d'apyrexie.

La phlébite de la fièvre typhoïde n'est pas grave et guérit le plus souvent en quelques semaines, surtout par l'application méthodique et raisonnée du massage.

Des greffes dermo-épidermiques. Leur abandon à l'air libre avec pansement protecteur à distance, par Robert William. Thèse de Lyon, n° 39, 1909-1910.

Parmi les nombreux modes de pansement utilisés à l'heure actuelle après l'application des greffes dermo-épidermiques, le pansement à l'air libre sous cache protecteur, préconisé par Ombredanne, est excellent. Il est d'un emploi facile; les greffes ne risquent pas d'être arrachées ou décollées. Elles sont rapidement agglutinées.

Des accidents asthiques d'origine thyroïde chez le nourrisson, par I. Scharenberger. Thèse de Lyon, n° 40, 1909-1910.

L'hypertrophie du thymus peut causer des troubles respiratoires très graves, justiciables d'un traitement chirurgical. D'après l'auteur, la résection simple du mambrium, sans intervention sur la glande, constituerait le traitement de choix.

De la trépanation préventive systématique dans les fractures de la base du crâne, par Jean Laugier. Thèse de Lyon, n° 38, 1909-1910.

La trépanation suivie de drainage intra-crânien serait la seule méthode vraiment efficace. L'auteur en rapporte un cas observé dans le service du D^r Poncet.

Le traitement du tétanos déclaré par l'injection intra-ventriculaire de sérum antitétanique, par Jules Franchin. Thèse de Lyon, n° 14, 1909-1910.

Cette méthode préconisée par Choupin serait très efficace et ne présenterait pas les inconvénients graves des injections intra-cérébrales.

M. G.

Revue des Thèses

PUBLICATIONS LYONNAISES

LA PROVINCE DENTAIRE, administration et rédaction: 3, rue Stella, Lyon.

On nous annonce la création d'un nouveau journal professionnel « La Province Dentaire ». Cet organe exclusivement scientifique aura comme collaborateurs un certain nombre de dentistes de province et comme comité de rédaction:

M. le D^r Claude Martin, directeur honoraire;

M. le D^r A. Pont, directeur;

M. le D^r Fleischmann, rédacteur en chef;

M. Vicat, secrétaire-gérant.

M. A. Raton, administrateur-gérant.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à ce nouveau confrère et nous lui adressons toutes nos sympathies et tous nos vœux de prospérité.

Les Grandes Conférences de Paris

M. Jules Lemaître donnera dix leçons sur Fénelon. — Le Second Empire sera étudié par MM. F. Masson, Marquis de Ségur, R. Bazin, J. Richopin, H. Houssaye, A. Vandal, Marquis de Massa. — MM. d'Haussonville, P. Bourget, traiteront des sujets d'art et de littérature. — La *Revue Hebdomadaire* publie, seule, toutes ces conférences.

La saison parisienne des conférences s'annonce, cet hiver, comme particulièrement brillante. C'est un véritable événement littéraire qu'annonce la *Revue Hebdomadaire*. M. Jules Lemaître reprend la série de ses cours à la Société des Conférences. Après Roussseau et Racine, c'est Fénelon qui fera l'objet de ce cours. Le succès de l'éminent académicien a toujours été tel que cette année, devant l'affluence des demandes, la Société des Conférences s'est vue obligée de le prier de dédoubler son cours et de donner deux fois par semaine ses leçons sur Fénelon, dans la grande salle de la Société de Géographie.

Une autre série de conférences sera donnée en même temps sur la Société, les Lettres et les Arts sous le second Empire. En voici les titres:

Le Lyon Universitaire demande des Correspondants-Étudiants dans toutes les Universités de France et de l'Étranger. — Écrire à M. l'administrateur.

La Naissance de Napoléon III. — L'Education de Napoléon III, par M. F. Masson; la Cour des Tuileries, par le marquis de Massa; Berryer et le Barreau sous le second Empire, par M. Sabatier; Louise Colet, par le marquis de Ségur; Leconte de Lisle, Théodoret de Beza; par J. Richopin; dore de Banville, par J. Richepin. Deux peintres de Barbizon: Rousseau et Millet, par M. R. Bazin; la Russie et le second Empire, par M. A. Van-dal; le Salon de la princesse Mathilde, par M. H. Houssaye; Octave Feuillet, par M. G. Deschamps; le Paris let, par M. G. Deschamps; le Paris de M. Haussmann, par M. A. Hal-lays.

Enfin, une dernière série de conférences sera consacrée à des sujets d'Art et de Littérature: M. Paul Bourget traitera du roman et du théâtre; M. le comte d'Haussonville, de Mlle Clairon et le baron de Staël; M. A. Michel consacrera une conférence avec projections aux grandes cathédrales de France; M. A. Beaunier traitera de Mme de Beaumont, et Mrs. Humphry Ward, le grand romancier anglais, dont la *Revue des Deux-Mondes* vient de publier le dernier roman, donnera une conférence sur Thomas Hardy.

Ces conférences sont suivies chaque année par l'élite de la société parisienne. On sait que la *Revue Hebdomadaire* a obtenu de la Société des Conférences le droit exclusif de publier, en les illustrant, le cours de M. J. Lemaître et la série des conférences dont nous venons de parler. Elle commencera le 22 janvier cette publication.

Pour recevoir *in-extendo* ces conférences, il suffit de s'abonner pour trois mois à la *Revue Hebdomadaire* et à son supplément illustré. Prix de l'abonnement: 3 mois, 5 fr. 75; 6 mois, 10 fr. 50; un an, 20 fr. — Chaque numéro de 164 pages, 0 fr. 50. — 8, rue Garancière, Paris. — La *Revue Hebdomadaire* ne publie que de l'inédit. Elle donnera, cette année, le prochain roman de M. René Bazin.

Société d'Economie Politique et d'Economie Sociale

Séance ce soir vendredi 14 janvier, à 8 h. 1/2, salons Maderni, place de la Bourse.

Ordre du jour: Compte rendu financier, par M. Francisque Aynard; la question ouvrière, rapport par M. A. Schatz, professeur à l'Université de Lille. Présentation de nouveaux membres. La prochaine séance aura lieu le vendredi 28 janvier. Ordre du jour: Les grandes percées des Alpes, rapport par M. Denis Cusset, secrétaire général de l'Office des transports.

BAL DES ETUDIANTS

La commission informe les artistes qui désireraient concourir pour l'affiche du bal, qu'un concours est ouvert à cet effet.

Des professeurs de l'école des Beaux-Arts ont bien voulu accepter de faire partie du jury. Ce jury sera donc mixte et composé comme suit: MM. Bardey, Castex-Desgranges, Morisot, Floquin, professeurs aux Beaux-Arts.

MM. Dujol, Ferret, Colombet, Molines et Demougout, du bureau de la commission du bal.

Le concours aura lieu le jeudi 20 janvier, au siège de la commission, 15, rue Jean-de-Tourmes, à 4 h. 1/2 du soir. 50 fr. seront alloués à la maquette classée première et 20 fr. à la seconde si le nombre des concurrents est supérieur à 10. Les maquettes devront être parvenues au siège avant le 19 janvier à midi.

BIBLIOGRAPHIE

LA GRANDE REVUE
Le numéro: 1 fr. 50. — Abonnements: un an, Paris, 30 fr.; province, 33 fr.; étranger, 38 fr. — 37, rue de Constantinople, Paris.

Sommaire du n° du 10 janvier. Georges Lecomte: Heures de Berlin. — Stéphane-Pol: Philippe Le Bas (fin). — Hermann Sudermann: Le Cantique des Cantiques (7^e partie). — Marguerite Comert: Le retour éternel (poèmes). — Jean Hervé: Les Marins français en Sicile. — Pages Libres. — Georges Guy-Grand: Nietzsche et Proudhon. — Maxime Leroy: Prévoyance sociale internationale. — Paul Elbel: Le « Noël » et les « Noëlises ».

A travers la quinzaine. — Camille Vergnol: A l'Académie. — Jean Giraudoux: Charles-Louis Philippe. — Jacques Coquau: La Vie théâtrale. — Louis Laloy: La Musique. — Pierre Baudin, ancien ministre: La vie politique.

LA REVUE HEBDOMADAIRE du 8 janvier. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).
Partie littéraire. — Raphaël-Georges Lévry: La Bataille du budget en Angleterre. — Paul Adam: Versatilité de la foudre. — Baron Hulot: A propos du lac Tana (avec deux cartes). — Charles-Gustave Amiot: L'approche du soir (VI). — André Beaunier: Les jeux de la convalescence et du soleil. — Poinissé de la Siboutie: Souvenirs d'un médecin de Paris (1789-1855, publiés par M. Joseph Durieux, 2^e partie, II).
Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues françaises et étrangères. — La vie mondaine et familiale. — La vie sportive. — Chronique financière.

Partie illustrée. — Actualité. — Souvenirs d'un médecin de Paris. — A propos du lac Tana. — Les ossements du grand-duc Michel Nicolaiewitch. — Nos écrivains.

L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LYON CHIRURGICAL
Sommaire du n° 1^{er} janvier 1910. Travaux originaux. — Claude et Francisque Martin: Traitement des fractures du nez et de déviations de la cloison nasale (25 fig.). — Charles Viannay: Huit cas de Laryngostomie avec dilatation. — Louis Tixer et Léon Thévenot: Les abcès froids de la paroi thoracique d'origine articulaire. — Analyses. — Société de chirurgie de Lyon. — Ouvrages reçus. — Informations. — Bibliographie.
Pour paraître dans le numéro de février: Travaux originaux. — Albertin et Barjon: Kyste hydatique double du pumon. — A. Latarjet: Notes d'anatomie sur l'intestin grêle et le mésentère. — Viannay: Huit cas personnels de laryngostomie (suite et fin). — Destot: Les fractures de la région malléolaire. — Faits cliniques: Rebattu et Magdinaire: Genu valgum de l'adulte. — Revue critique: Muller: Les fractures du coude chez l'enfant. — Analyses: Des travaux chirurgicaux parus en décembre. — Société de chirurgie: Séances des 2, 9, 16, 23 décembre.

Paraissent chez Fasquelle, les « Ballades et Sonnets » d'Emile Bergerat. Ce recueil, d'une fantaisie éclatante, d'une richesse verbale inouïe, d'une joie lyrique truculente, est l'œuvre d'un grand poète et d'un merveilleux artiste.

Les Maquillés, de M. Auguste Germain, publié également chez Fasquelle, ce sont les gens de théâtre.

Notre confrère de l'*Echo de Paris*, qui les connaît parfaitement, les suit du décor dans la rue, les observe, les juge, les vante, les critique et les excuse — parce qu'il les aime.

Dans ce roman de M. Germain, il y a peut-être — on l'a déjà dit — quelques redites, mais ses personnages sont intéressants à voir, et il met bien en pleine lumière du jour, loin des reflets factices de la scène, les « maquillés ».

Amour et Maternité, par Isabelle Dudit (Sansot). Des vers harmonieux et un peu tristes, vers de débuts et d'avenir. — Les Mains jointes, par M. François

TABLEAU DES EXAMENS

EPEUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Candidats: MM. Imbert (Cl.), Stéfani, Chollat-Traquet.
Le lundi 17 janvier, à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (laboratoire de médecine légale).

THÈSE

Contribution à l'étude des communications interauriculaires. — Symptômes et types cliniques.
Jury: MM. Roque, président; Gourmont (P.), Chatin, Bériol.
Candidat: M. Gignoux.
Le lundi 17 janvier, à 5 heures (salle des thèses).

EPEUVE OBSTÉTRICALE

Jury: MM. Fabre, président; Com-mandeur, Voron.
Candidats: MM. Devillard, Auzolle, Prost, Reynaud, Guérain, Mazé.
Le mardi 18 janvier, à 9 heures du matin, à la Charité (laboratoire de la clinique obstétricale).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury: MM. Renaut, président; Doyon, Sambuc.
Candidats: MM. Labrosse, Batou-leff, Prél, Biot.
Le mardi 18 janvier, à 9 h. 1/2 du matin (salle des examens. — N° 2).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)

Jury: MM. Jaboulay, président; Villard, Patel.
Candidats: MM. Devillard, Auzolle, Prost.
Le mardi 18 janvier, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Jabou-lay).

THÈSE

Contribution à l'étude des eaux lithi-nées, chlorurées et sulfatées sodi-ques de Santenay (Côte-d'Or).
Jury: MM. Pic, président; Flo-rence, Ghatin, Bretin.
Candidat: M. Grasser.
Le mardi 18 janvier, à 5 heures (salle des thèses).



Mauriac (librairie H. Falque, Paris). Je parlerai prochainement de ce volume qui est édité par la librairie du Temps pré-sent.

G. V.

LES GRANDES COLLECTIONS LYONNAISES

I. LES MUSÉES

1^o Palais des Arts. — Ce palais contient neuf musées différents ayant une commune entrée: musée de peinture, de sculpture, de gravure, d'épigraphie, de numismatique, de sigillographie, d'archéologie antique, d'archéologie du moyen-âge et de la renaissance, muséum des sciences naturelles.
Heures d'ouverture: de 9 à 11 h. 1/2, le matin; de 1 h. à 5 h. le soir, en été; de 9 à 11 h. 1/2 le matin, de 1 h. à 4 h. seulement en hiver. Prix d'entrée: 1 fr. par personne, ou 0 fr. 50 par personnes groupées. Entrée gratuite le dimanche et le jeudi après-midi.

2^o Palais du Commerce. — Musée historique des tissus. (Collection d'une richesse unique.) Ouvert les jeudis, dimanches et jours de fêtes, de 11 h. à 4 heures. Tous les autres jours, les visiteurs peuvent être admis sur leur demande, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Les jours réservés, les gardiens sont à la disposition des étrangers pour leur faciliter la visite des collections. Entrée place de la Bourse.

3^o Faculté des lettres. — Musée des moulages. Visible tous les jours, de 8 à 11 heures, le dimanche excepté. Ce musée est au Palais du Commerce.
Le Palais de la Faculté des lettres renferme encore un musée pédagogique et un musée géographique, tous deux fort intéressants.

4^o Faculté de médecine. — Les collections de la Faculté lyonnaise de médecine sont très riches: musées d'anatomie, d'anatomie pathologique, de parasitologie, d'hygiène, de médecine légale, d'histoire de la médecine et de la pharmacie à Lyon.
5^o Faculté des sciences. — Collections très riches aussi de zoologie, de géologie (celle-ci unique en France pour l'étude des vertébrés tertiaires), de minéralogie pure et appliquée, de botanique générale et appliquée. Ces collections sont ouvertes tous les jours de la semaine, de 8 heures à 11 heures et de 1 heure à 6 heures.

III. BIBLIOTHÈQUES

1^o Grande Bibliothèque de la ville, rue Gentil, 27 (200.000 volumes, 2.400 manuscrits), ouverte de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.
2^o Bibliothèque du Palais des Arts, entrée place des Terreaux (80.000 volumes et 20.000 estampes), ouverte de 10 heures à 5 heures.
3^o Bibliothèque du Musée des Tissus, Palais du Commerce (6.000 volumes de beaux-arts et arts industriels), ouverte

EPEUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

(Deuxième partie)
Jury: MM. Pavio, président; Gourmont (P.), Bériol.
Candidats: MM. Chambat, Cartier, Moh. El Guindy.
Le mercredi 19 janvier, à 5 heures (laboratoire d'anatomie pathologique).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)

Jury: MM. Pic, président; Lesieur, Étienne Martin.
Candidats: MM. Imbert (Cl.), Stéfani, Chollat-Traquet.
Le mercredi 19 janvier, à 5 heures (salle des thèses).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)

Jury: MM. Rollet, président; Gayet, Laroyenne.
Candidats: MM. Reynaud (V.), Guérain, Mazé.
Le mercredi 19 janvier, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Rollet).

THÈSE

De l'emploi du nucléinate de soude dans la thérapeutique mentale.
Jury: MM. Nicolas, président; Tixier, Lépine (J.), Bériol.
Candidat: M. Lauquin.
Le mercredi 19 janvier, à 6 heures (salle des thèses).

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Deuxième partie) (Oral)

Jury: MM. Collet, président; Neveu-Lemaire, Lépine (J.).
Candidats: MM. Chambat, Cartier, Laferrrière, M. El. Guindy.
Le jeudi 20 janvier, à 5 heures (salle des thèses).

THÈSE

Hémostase par le sérum sanguin. — La méthode de P.-E. Weil en chirurgie.
Jury: MM. Rollet, président; Villard, Gayet, Thévenot.
Candidat: M. Roussot.
Le samedi 22 janvier, à 5 heures (salle des thèses).

Musée colonial. — Pour visiter le musée colonial, s'adresser à la Chambre de commerce. Visible tous les jours, de 8 heures à 11 heures, de 2 à 5 heures, le dimanche excepté. Ce musée est au Palais du Commerce.

3^o Faculté des lettres. — Musée des moulages. Visible tous les jours, de 8 à 11 heures, le dimanche excepté. Ce musée est au Palais du Commerce.

Le Palais de la Faculté des lettres renferme encore un musée pédagogique et un musée géographique, tous deux fort intéressants.

4^o Faculté de médecine. — Les collections de la Faculté lyonnaise de médecine sont très riches: musées d'anatomie, d'anatomie pathologique, de parasitologie, d'hygiène, de médecine légale, d'histoire de la médecine et de la pharmacie à Lyon.

5^o Faculté des sciences. — Collections très riches aussi de zoologie, de géologie (celle-ci unique en France pour l'étude des vertébrés tertiaires), de minéralogie pure et appliquée, de botanique générale et appliquée. Ces collections sont ouvertes tous les jours de la semaine, de 8 heures à 11 heures et de 1 heure à 6 heures.

III. BIBLIOTHÈQUES

1^o Grande Bibliothèque de la ville, rue Gentil, 27 (200.000 volumes, 2.400 manuscrits), ouverte de 10 heures à midi et de 2 heures à 6 heures.

2^o Bibliothèque du Palais des Arts, entrée place des Terreaux (80.000 volumes et 20.000 estampes), ouverte de 10 heures à 5 heures.

3^o Bibliothèque du Musée des Tissus, Palais du Commerce (6.000 volumes de beaux-arts et arts industriels), ouverte

4^o Faculté de médecine. — Les collections de la Faculté lyonnaise de médecine sont très riches: musées d'anatomie, d'anatomie pathologique, de parasitologie, d'hygiène, de médecine légale, d'histoire de la médecine et de la pharmacie à Lyon.

5^o Faculté des sciences. — Collections très riches aussi de zoologie, de géologie (celle-ci unique en France pour l'étude des vertébrés tertiaires), de minéralogie pure et appliquée, de botanique générale et appliquée. Ces collections sont ouvertes tous les jours de la semaine, de 8 heures à 11 heures et de 1 heure à 6 heures.

Dans la classe commerçante, ce sont les crimes contre les personnes qui sont les plus nombreux, alors que la classe industrielle se rapproche par contre de la classe agricole.

La part de la femme est encore relativement importante dans la classe agricole, elle l'est beaucoup moins dans les deux autres classes.

Les infractions commises à la ville ne sont pas aussi graves que celles qui sont commises à la campagne. Cependant le meurtre prémédité est plus fréquent à la ville qu'à la campagne. Le nombre des délinquants riches a baissé de moitié — celui de la classe moyenne est plus grand, tandis que le nombre des pauvres est également bien tombé (après avoir atteint son maximum durant l'année de crise agricole et politique de 1895). Au point de vue de l'instruction, il y avait encore, en 1900, 83 % d'illettrés en 1890, en 1900, leur nombre était de 78 %.

En Roumanie, c'est encore bien pire. On y constate naturellement que la part des couches illettrées monte d'une manière générale en raison directe de la gravité des crimes. Les chiffres les plus élevés de l'homicide, remarquait notre auteur (p. 50), en s'appropriant une proportion de l'économiste Bongor (*Criminalité et conditions économiques*, Amsterdam, 1905, p. 686), se trouvent là où se

trouve aussi le plus grand chiffre des analphabètes.

Le rapport entre les diverses confessions religieuses et la criminalité n'est pas très net: W. se défend encore ici de toute conclusion d'ensemble tant soit peu formelle. Il est aussi erroné, dit-il, de faire ressortir d'une participation quelconque à la criminalité, l'action plus ou moins moralisatrice de la foi que de vouloir établir, en s'appuyant sur des résultats fournis par la statistique, la criminalité spécifique plus ou moins grande des non croyants et des croyants.

Ces conclusions partielles dans tel chapitre, ces ébauches de conclusions dans tel autre, cette absence de conclusion par ailleurs ne découragent cependant pas notre auteur, qui restera vraisemblablement fidèle à la même méthode dans le volume qui doit suivre et qui sera relatif à la Russie. En attendant et avant de prendre congé du lecteur, à la fin de cette première étude, M. Wadler émet encore quelques vœux pour l'établissement d'une statistique criminelle plus complète, plus méthodique, plus riche en rubriques de toutes sortes sur l'âge, le sexe, la profession, la situation de fortune, etc. Il voudrait aussi qu'on réservât à la statistique une place plus importante dans les programmes de l'enseignement supérieur.

E. BURLE.

CHOCOLAT MENIER

CACAO-MENIER

SOMMAIRE

DU NUMÉRO DU LYON UNIVERSITAIRE du 7 janvier 1910.

1. Ecoles normales d'Universités (L.C.Ié-dat).
2. Memento des Conférences et Cours publics annoncés (Borcier).
3. Notes lyonnaises: La cour d'honneur du Palais des Facultés des sciences et de médecine (Paul Cuminai.)
4. Les nouveaux programmes de l'enseignement du dessin. (Un professeur de dessin.)
5. Une école ménagère à Lausanne (F. Vicat.)
6. Revue des associations lyonnaises: L'œuvre post-scolaire à la Guillaotière (F. D.)
7. Pour le choix.
8. Revue des périodiques lyonnais. Questions pratiques: Construction lyonnaise; Lyon-Touriste; Bulletin des Petites A.; Les trois bulletins de l'enseignement primaire lyonnais. (Paul Cuminai.)
9. Informations: Société d'Anthropologie; Société des Grands Concerts.
10. Revue des Thèses.
11. Bibliographie.
12. Feuilleton: Questions de droit comparé: La criminalité dans les Balkans (E. Burle.)

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET

EUMICTINE

INDICATIONS: Hémorragie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélo-Néphrites, Pyuriques, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie Lithiase rénale, etc., etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 74, avenue d'Autin, Paris. — Prix: 4 fr. 50 francs

La LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAUS 67, quai de l'Hôpital LYON

REPOND À TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUTS GENRES

“L'Alliance Commerciale”

SOCIÉTÉ CIVILE DE MUTUALITÉ ENTRE NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE FRANCE, DES COLONIES ET DE L'ÉTRANGER

SIÈGE: 62, Rue de Provence, 62, à PARIS

MM. les Négociants et Industriels, ainsi que MM. les Banquiers et hommes d'affaires sont informés que lors de leurs séjours à Paris le siège de l'Alliance Commerciale est à leur disposition pour: Election de domicile, rédaction, réception et transmission de leur correspondance, rendez-vous d'affaires, etc...

Services divers, Sténo-Dactylographes, Interprètes, Téléphones, Bibliothèque.

DEMANDER NOTICES EXPLICATIVES

Feuilleton du Lyon Universitaire

QUESTIONS DE DROIT COMPARÉ

LA CRIMINALITÉ dans les BALKANS (1)

(SUITE ET FIN)

Des éléments objectifs, l'auteur passe aux éléments subjectifs et il en vient d'abord au sexe. En thèse générale, les délinquants féminins sont moins nombreux que les délinquants masculins. Les pays balkaniques présentent l'un des exemples les plus typiques à l'appui. Ainsi, en Serbie, la proportion des femmes varie entre 3,71 et 6,25 %. — La paysanne est moins criminelle que la citadine: les crimes commis par les femmes sont plutôt des crimes contre la personne (infanticides, assassinats) que contre la pro-

priété. Le minimum des condamnations prononcées en Europe contre les femmes est atteint dans les Balkans: vient immédiatement après la Russie. Il faut en chercher assurément les causes dans la condition sociale faite à la femme ainsi que dans l'état de civilisation de cette contrée. Le sexe féminin y est encore en tutelle perpétuelle; sa personnalité et sa capacité juridique y sont à peu près nulles. L'activité criminelle très restreinte que la femme peut déployer correspond à une activité économique et productrice non moins restreinte. En passant alors à l'âge, on relève que la période de 22 à 30 ans fournit le plus de recrues à l'armée du crime. C'est qu'à cet âge on est appelé à devenir indépendant et responsable: il s'agit de fonder une famille, ou de créer une entreprise commerciale, les premières difficultés inévitables, la misère même quelquefois peuvent en résulter. Puis vient la période de 16 à 21 ans; au-delà de 30 ans la criminalité décroît. A noter plus particulièrement, quant aux femmes, que ce sont les délits contre les personnes qui sont ordinairement commis par le groupe le plus jeune: en Bulgarie, par exemple, c'est la période de 18 à 21 ans qui paraît la plus importante à cet égard.

Après une incursion dans l'étude de la race qui permet à l'auteur de montrer combien les statistiques sont dif-

ficiles à établir en raison de l'hétérogénéité si complète de la population, W. consacre les dernières pages de son livre à ce qu'il désigne sous le terme de facteurs sociaux (état civil — profession — lieu et domicile — la ville et la campagne — la fortune, l'instruction, les différentes confessions religieuses). Voici quelques-unes de ses propositions les plus intéressantes. Les personnes mariées prennent aux crimes une part plus considérable qu'on pourrait le croire, mais plutôt aux crimes contre la sûreté de l'Etat que contre la propriété.

Les femmes veuves ou divorcées fournissent un contingent de 3 à 4 fois supérieur à celui des hommes de la même condition civile.

Les mariages précoces assez courants expliquent le chiffre peu élevé de attentats aux mœurs.

Les habitants des agglomérations rurales prennent une part prépondérante aux crimes contre la propriété, en particulier aux délits forestiers ainsi qu'aux crimes d'incendie volontaire. Les paysans propriétaires ne sont pas moins criminels que les paysans ouvriers — ils l'étaient sans doute autrefois davantage, mais actuellement un certain état d'équilibre s'est établi entre les uns et les autres.

L'institution de la propriété collective (*Zadruga*) n'a pas une influence très notable sur la criminalité.

Le minimum des condamnations prononcées en Europe contre les femmes est atteint dans les Balkans: vient immédiatement après la Russie. Il faut en chercher assurément les causes dans la condition sociale faite à la femme ainsi que dans l'état de civilisation de cette contrée. Le sexe féminin y est encore en tutelle perpétuelle; sa personnalité et sa capacité juridique y sont à peu près nulles. L'activité criminelle très restreinte que la femme peut déployer correspond à une activité économique et productrice non moins restreinte.

En passant alors à l'âge, on relève que la période de 22 à 30 ans fournit le plus de recrues à l'armée du crime. C'est qu'à cet âge on est appelé à devenir indépendant et responsable: il s'agit de fonder une famille, ou de créer une entreprise commerciale, les premières difficultés inévitables, la misère même quelquefois peuvent en résulter. Puis vient la période de 16 à 21 ans; au-delà de 30 ans la criminalité décroît. A noter plus particulièrement, quant aux femmes, que ce sont les délits contre les personnes qui sont ordinairement commis par le groupe le plus jeune: en Bulgarie, par exemple, c'est la période de 18 à 21 ans qui paraît la plus importante à cet égard.

Après une incursion dans l'étude de la race qui permet à l'auteur de montrer combien les statistiques sont dif-

ficiles à établir en raison de l'hétérogénéité si complète de la population, W. consacre les dernières pages de son livre à ce qu'il désigne sous le terme de facteurs sociaux (état civil — profession — lieu et domicile — la ville et la campagne — la fortune, l'instruction, les différentes confessions religieuses). Voici quelques-unes de ses propositions les plus intéressantes. Les personnes mariées prennent aux crimes une part plus considérable qu'on pourrait le croire, mais plutôt aux crimes contre la sûreté de l'Etat que contre la propriété.

Les femmes veuves ou divorcées fournissent un contingent de 3 à 4 fois supérieur à celui des hommes de la même condition civile.

Les mariages précoces assez courants expliquent le chiffre peu élevé de attentats aux mœurs.

Les habitants des agglomérations rurales prennent une part prépondérante aux crimes contre la propriété, en particulier aux délits forestiers ainsi qu'aux crimes d'incendie volontaire. Les paysans propriétaires ne sont pas moins criminels que les paysans ouvriers — ils l'étaient sans doute autrefois davantage, mais actuellement un certain état d'équilibre s'est établi entre les uns et les autres.

L'institution de la propriété collective (*Zadruga*) n'a pas une influence très notable sur la criminalité.

Le rapport entre les diverses confessions religieuses et la criminalité n'est pas très net: W. se défend encore ici de toute conclusion d'ensemble tant soit peu formelle. Il est aussi erroné, dit-il, de faire ressortir d'une participation quelconque à la criminalité, l'action plus ou moins moralisatrice de la foi que de vouloir établir, en s'appuyant sur des résultats fournis par la statistique, la criminalité spécifique plus ou moins grande des non croyants et des croyants.

Ces conclusions partielles dans tel chapitre, ces ébauches de conclusions dans tel autre, cette absence de conclusion par ailleurs ne découragent cependant pas notre auteur, qui restera vraisemblablement fidèle à la même méthode dans le volume qui doit suivre et qui sera relatif à la Russie. En attendant et avant de prendre congé du lecteur, à la fin de cette première étude, M. Wadler émet encore quelques vœux pour l'établissement d'une statistique criminelle plus complète, plus méthodique, plus riche en rubriques de toutes sortes sur l'âge, le sexe, la profession, la situation de fortune, etc. Il voudrait aussi qu'on réservât à la statistique une place plus importante dans les programmes de l'enseignement supérieur.

E. BURLE.

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

L'Annuaire de l'Université ou Livret de l'Étudiant pour l'année scolaire 1909-1910, vient de paraître.

Le Livret de l'Étudiant est en vente chez les libraires et dans les Facultés, au prix de 0 fr. 50.

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universitaires populaires, petites "A", etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

Echos des Spectacles

GRAND-THEATRE. — Ce soir, vendredi, *Sapho* qui, après plusieurs années d'éloignement, a repris triomphalement possession de la scène, grâce au talent personnel et remarquable de Mlle Marcelle ; admirable héroïne de l'œuvre de Massenet ; de MM. Audoin, Cadio, Van Laer, Ruyale, Mallet ; Miles Nordi et Saint-Denis. — Demain, première représentation en reprise du succès populaire de *L'Africain*, avec MM. Mériaux, Danse, Pierre d'Assy, Rother, Nandès, Van Laer ; Mmes Magny, Rother de Mauborget, Gervail. — Location ouverte au Grand-Théâtre, tous les jours, à partir de dix heures du matin. — Téléphone, n° 9-60. — Prochainement : *Louise*.

THEATRE DES CELESTINS. — Ce soir, à 8 heures et demie, *Edipe... Voit et Marthe*, pièce en trois actes pour les représentations de Mlle Lucie Brille et de M. Emile Violet. Demain, de 5 à 7, « *Five* » consacré à l'Aviation, avec projections lumineuses et causerie par M. Le Vallier, commissaire général des Expositions régionales. Lundi, une seule représentation de *Mayol*, le chanteur populaire, dans ses récentes créations. Mardi et mercredi, deux représentations de gala par les sociétaires de la Comédie-Française, Mmes Cécile Sorel, Robine ; MM. Georges Grand et Brunot, et M. Morgan, de l'Odéon, dans *la Rencontre* et *Sapho*.

ELDORADO-THEATRE. — Par la valeur d'une troupe vraiment digne d'éloges, composée d'artistes consciencieux aimant leur métier, par le choix judicieux des pièces à représenter, l'Eldorado-Théâtre, grâce à son actif et très entendu directeur M. Martini est devenu un des principaux établissements de notre ville, dont les spectacles sont régulièrement suivis par le public de tout Lyon et dont le succès depuis le commencement de la saison augmente sans cesse. Cette semaine c'est « *La Gigolette* » un beau drame de Pierre Decourcelle et de Tarbe qui obtient les suffrages des spectateurs et va à MM. Dolney, Brévannes, Leclercq, Mmes Jéram, Marini, Dargelle et à tous les interprètes de longs bravos. On annonce pour jeudi prochain : « *La Tour de Nesle* ».

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Aujourd'hui, matinée à 2 h. 1/2 à prix réduits, offerte aux familles avec « *Tout en Rose* » la revue féerique en 14 tableaux et le soir à 8 h. 1/2 même spectacle. Il n'est pas de représentations auxquelles n'assistent les directeurs venus spécialement de Paris pour admirer eux aussi les costumes de Mme Rasimi dont on parle dans le tout monde des théâtres et qui avec les décors de Karl et de Flachot forment les tableaux les plus somptueux que l'on puisse imaginer. Pour ces directeurs, une représentation

de « *Tout en Rose* » est une bonne leçon dont ils sauront tirer profit et pour le public c'est un spectacle inoubliable. Aussi les salles comblées succèdent aux salles comblées et vingt-cinq représentations se traduisent par cent mille francs de recette ! Les tickets des carnets d'abonnement donnant droit à une réduction de 20 pour cent, c'est-à-dire que ces tickets, un fauteuil d'orchestre ou une place de loge ne coûte que 4 francs au lieu de 5, s'enlèvent rapidement en ce moment, d'autant plus qu'ils ne sont pas nominatifs. La revue féerique « *Tout en Rose* » se joue tous les soirs à 8 h. 1/2, et les jeudis et les dimanches en matinée à 2 h. 1/2.

THEATRE-CONCERT-SCALA. — Vendredi 14, le plus perfectionné des appareils cinématographiques, l'American-Biograph, aura fait ses débuts au Théâtre-Concert-Scala, sous la direction technique du professeur Nerdsonn, célèbre en Amérique ; il possède une des plus importantes collections de vues de tous genres, qu'il a encore augmentée de scènes comiques qui plairont au public lyonnais, comme celle jouée par Albens : « *La bonne exagère* ». Aucun spectacle de même nature ne peut rivaliser avec l'American-Biograph qui offre au public de famille plus de deux heures de récréation pour 0 fr. 40, car le prix des places est ainsi fixé : Loges, 1 fr. 50 ; fauteuils, parquet, 1 fr. ; promenoir, 0,75 ; 1^{re} galerie, 0,60 ; 2^e et 3^e galeries, 0,40. Location sans augmentation de prix.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — *Midi... à l'Horloge* est une heure joyeuse qui tinte allègrement tous les soirs au cadran de notre ravissant théâtre-concert du cours Lafayette, où la gaité et l'esprit ont, de tous temps, élu domicile. Il faut voir cette foule empressée arriver avec anxiété, redoutant de ne pouvoir trouver place dans ce temple du plaisir, car c'est un fait acquis, comme une trainée de poudre, la réputation et la valeur de *Midi... à l'Horloge*, se sont de suite propagées. C'est de toute justice, en somme, cette œuvre est essentiellement locale, bien satirique, très divertissante, agrémentée d'ensembles luxueux, de défilés entraînants, des ballets éoustillants, en un mot, c'est une revue, une vraie revue, dans toute l'acception du mot. Au premier tableau, *Chez la mère Dégravailes*, scènes très drôles, avec Lafage, Lina Maurès, recevant la visite de M. Brun, le compère, à qui est présentée Zizi-Pan-Pan (la commère) personnifiée par Mlle Raymonde Dedax ; au deuxième tableau, *au Pays des Froufrous*, vraie débauche de soie, de dentelles, de tulle, de rubans, tout cela luit, étincelle, éblouit et séduit par le charme qui se dégage de ces suggestifs ensembles ; au troisième tableau, *chez le Père Coquillard*, vingt minutes de fou rire prolongées par vingt autres minutes avec le quatrième tableau, *les Chéronne-*

ries de l'année, où les chansons de route triomphent chaque soir ; au cinquième tableau, *l'Aéro-galant*, somptueux défilé de tous les accessoires, hélices, moteurs, ailes, gouvernail, composant l'aéroplane ; merveilleux en tous points. Au sixième tableau, *la Douane de Bellegarde*, édifie les malheureux voyageurs sur les inconvénients d'une frontière et permet de constater que la fraude existe quand même, puisque les fumeurs internationales s'exhibent en de superbes costumes ; ensuite, les cow-boys et les amazones permettent d'apprécier des danses originales. Mais limité par la place, il reste encore quatre tableaux, et des meilleurs, sur lesquels nos lecteurs seront renseignés dans notre prochain numéro. Terminons en disant que *Midi... à l'Horloge* est un triomphal succès commençant très exactement à 8 heures et demie précises, et qui sera joué aux matinées des jeudis, dimanches et fêtes, le jeudi à prix réduit.

CINEMA-PATHE-GROLEE. — Tous les jours, *l'Enfant guidait ses pas*, film d'art interprété par Mlle Bovy et M. Garnier, de la Comédie-Française. *J'épouserai ma cousine*, scène comique. *Elle est partie*, etc., etc.

CINEMA-MONCEY. Pathé frères, angle rue Moncey et rue Dunois, 98. — Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation. Dimanches et fêtes, deux grandes matinées, à 2 heures et à 4 heures et demie. Jeudis, matinée à 2 heures et demie. Prix unique : 0 fr. 50. Enfants jusqu'à 8 ans, 0 fr. 25.

AMERICAN-CIRQUE (ex-cirque Roche (cours du Midi)). — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 2 h. 1/2. Attractions nouvelles. L'American-Cinéma.

GAUMONT-CINEMA-OPERA (Alcazar, ancien cirque Rancy). — Tous les soirs, à 8 h. 1/2 ; jeudis et dimanches, matinées à 2 h. 1/2, spectacles choisis pour les familles.

EXPOSITION D'AEROPLANES (20, rue de l'Hôtel-de-Ville). — Ouverture de 11 h. à 5 heures. Dimanche, 9 h. à 6 heures. Entrée : 0 fr. 50.

CHEMINS DE FER P.-L.-M

Voyages à itinéraires facultatifs de France en Algérie, en Tunisie et aux Echelles du Levant ou vice-versa. — Carnets individuels ou collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, algériens et tunisiens, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touache), par la

Société générale de Transports maritimes à vapeur ou par la Compagnie des Messageries Maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens. Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation. Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours. Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ. Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

L'hiver à la Côte d'Azur (billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes) valables jusqu'au 15 mai 1910. — Délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1909.) Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %. Arrêts facultatifs. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.). — Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train Côte d'Azur-rapide (1^{re} classe). Billet d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour : Cassis, La Clotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %. Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant supplément de 10 % pour chaque période. Arrêts facultatifs. Demander les billets

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés Par le LYON UNIVERSITAIRE

ASSURANCES L'Abelie, Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie et la grêle. Directeurs de l'AG, rue générale de Lyon, MM. Triboulet et Moutou, rue de l'Hôtel-de-Ville, 33. Compagnie générale du Rhône, assurances incendie, chômage, rue de l'Hôtel-de-Ville, 58. Mutuelle Lyonnaise, Société de Prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, siège social : rue Grenette, 9, Lyon.	Wattebled et Cie, fabrique de conserves alimentaires par procédé perfectionné, rue de la Bourse, 40, et rue Bussion, 8. DIVERS Chiens Berger Pyrénaïques, pure race à vendre, Boulevard 17, rue Garç, Arceuil, (Seine). EPICERIES Gagneux-Simon, épicerie, broseries, épices, parfumerie, rue Sainte-Catherine, 24, Lyon. Société Moderne d'Alimentation, produits Félix-Polain, entrepôt et usine de fabrication rue d'Alger, 37 et 29, Lyon.	P. Moraud, 19-28 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie. A. Maloin 6, Rue de la Charité, Lyon. — Grande Librairie médicale, scientifique & industrielle. PENSIONS DE FAMILLES M ^{re} Rambaud-Collet, r. Vendôme, 104, 111-113, r. c. Morand. Prix modérés. PRODUITS PHARMACEUTIQUES Les Hypophosphites du Dr Chénich, contre la tuberculose, le neurasthénie. Pharmacie Swann, rue Castiglione, 12, Paris. STENOGRAPHES-DACTYLOGRAPHES Cours professionnels : enseignement gratuit. Union Steno-dactylo, Hôtel-de-Ville.
BANDAGISTES Biondetti (Paul), fournisseur des hôpitaux civils et militaires, facultés d'administrations. Prix modérés, rue de la République, 71, Lyon. E. Douisset (anc. Maison Achard-Millet), rue de l'Hôtel-de-Ville, 65. Pouzet-Sylvain, fabrication et réparations de tous les appareils et accessoires de médecine et de chirurgie, quai St-Anoine, 12, Lyon. Rougemon, bandages et ceintures sur mesure, r. de l'Hôpital, 4, Lyon.	IMPRIMEURS-ÉDITEURS Waltener et Cie, imprimeurs du Monteur Judiciaire de Lyon, Enveloppe-Touriste, Guide Postal illustré, spécialiste d'affiches pour MM. les Officiers ministériels. LIBRAIRES Henry Georg, 36, passage de l'Hôtel Dieu, librairie et Faculté de Lyon, reçoit toutes les nouveautés.	TAILLEURS A la Belle Jardinière, Vêtements sur mesure, succursale de Lyon, rue de la République, 62. A la Grande Maison, place de la République. Le Tailleur Pauvre, cours de la Liberté, 66, Lyon, succursale : rue Colbert, 5, et r. Marguila, Marseille.
COMESTIBLES Maison Girin, Dépot de pâtes d'Italie, rue Hôtel-de-Ville, 56.		

Les recouvrements de cette publicité seront faits par l'Imprimerie WALTENER & C^o, après la première insertion.

quatre jours à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Stations hivernales (San-Salvador, Bormes, Saint-Tropez). — Billets d'aller et retour délivrés par les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble : 1^o du 15 octobre au 15 mai, valables 33 jours, 1^{re}, 2^e et 3^e classes ; minimum de parcours simple, 150 kilomètres. 2^o Du 1^{er} octobre au 15 novembre, valables jusqu'au 15 mai 1910, 2^e et 3^e classes ; minimum de parcours simple, 400 kilomètres (le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre). Pour les stations ci-après des Chemins de fer du Sud de la France (via Hyères ou Saint-Raphaël), San-Salvador-Mont-des-Oiseaux, La Londe, Bormes, Le Lavandou, Cavalière, Cavalaire, La Croix, La Foux, Saint-Tropez, Sainte-Maxime-Plan-de-la-Tour. Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de quinze jours moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période (pour les billets délivrés du 15 octobre au 15 mai). Arrêt facultatif aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

BUREAU DES TITRES, A LYON, 10, COURS DU MOIR. — Avis. — Les porteurs d'obliga-

tions P.-L.-M. 3 % janvier-juillet, n° 2.400.001 à 3.600.000 et Dauphiné, n° 50.001 à 110.000 peuvent, dès maintenant, après en avoir détaché le coupon du 1^{er} juillet 1909, les déposer au Bureau des Titres de la Compagnie, 10, cours du Midi, qui fera procéder à sans frais au remplacement des obligations P.-L.-M. 3 % janvier-juillet et au renouvellement de la feuille de coupons des obligations Dauphiné.

IMPRIMERIE WALTENER THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE

Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC.

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOY

Imp. WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

MAISONS HENRI ESDERS A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS 67-69, Rue de la République LYON NOS COMPLETS ET PARDESSUS 19, 24, 32, 38 et 45' Pour Jeunes Gens 12, 15, 17,50, 22 et 30 fr. Demander notre Catalogue illustré contenant 15 échantillons de nos principales séries.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE SUC SIMON Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE A L'EAU GLACÉE

La SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES et Couverture des Puits ouverts PAR LE DESSUS de PUIITS de SÉCURITÉ ou ÉLÉVATEUR D'EAU à toutes profondeurs. Les Docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le Dessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se place sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre. Prix 150 fr. Paiement après satisfaction. De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité si l'essai ne convient pas. Envoi franco du catalogue ainsi que du prospectus du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables vides et promulgué le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903. S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie} à RAISMES (Nord) Membres de la Société d'Hygiène de France. Pourrisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes. Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900. Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES ON DEMANDE DES RÉPRÉSENTANTS

Maison fondée en 1708 WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, 3 (Près la Place de la République) Téléphone 15-69 Maison à PARIS : rue Réaumur, 36 Le Matériel le plus important et entièrement neuf Propriétaires du Monteur Judiciaire, Imprimeurs du Lyon Universitaire et de nombreux journaux hebdomadaires, de Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du XIV^e Corps d'Armée, etc., etc. Impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers, chèques imprimés en noir ou couleur avec fond de séret. Spécialité d'affiches de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prix-contrais, etc. Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires écrits en quelques heures. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en similigravure. Publications illustrées. Spécialité d'affiches pour MM. les Officiers ministériels RAPIDITÉ D'EXÉCUTION défilant toute concurrence

L'ENVELOPPE-TOURISTE L'ENVELOPPE-TOURISTE ILLUSTRÉE, spécialement créée pour favoriser l'essor du Tourisme en France. L'ENVELOPPE-TOURISTE est d'intérêt local dans chaque ville. Tous les Commerçants sont intéressés à répandre L'ENVELOPPE-TOURISTE qui porte au loin la réputation et les avantages que l'on trouve dans leur Ville, à l'aide d'une série de vues et de notices imprimées sur l'ENVELOPPE-TOURISTE. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'adresser à l'Imprimerie WALTENER & C^{ie} 2, place du Caire, PARIS

ADRESSES ET JOURS DE RÉCEPTIONS Tout Lyon-Annuaire des Salons du Sud-Est LYON — GRENOBLE — VILLEFRANCHE VIENNE — SAINT-ÉTIENNE — ROANNE EN VENTE A : LA DIRECTION DU TOUT LYON, rue de la République, 45 Téléphone 31-79 L'AGENCE FOURNIER, rue Confort, 14, Lyon, et ses Succursales et chez les principaux Libraires Prix 6 Fr.

LE ROLE DE LA MUTUALITÉ DANS L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE Par M. Maurice NOIRCLERG AVOCAT A LA COUR D'APPEL Prix : 5 Francs En Vente à l'IMPRIMERIE WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, LYON

LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est un PUR JUS de VIANDE de BEUF TRÈS CONCENTRÉ dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est incontestable. SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

LYON UNIVERSITAIRE HEBDOMADAIRE RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS et ANNONCES : Rue Stella, 3, LYON Bulletin de Souscription Je soussigné (1) demeurant à (2) désire m'abonner pour un an au "LYON UNIVERSITAIRE", moyennant la somme de sept francs payable à présentation de la quittance. SIGNATURE : (1) Nom et prénom. (2) Adresse. NOTA. — Prière de détacher et de retourner ce bulletin, revêtu de votre signature, à M. l'Administrateur du LYON UNIVERSITAIRE, Rue Stella, 3.

LES ANNONCES SONT REÇUES Aux Bureaux du Journal 3, rue Stella, 3, Lyon

IMPRIMERIE WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, LYON SPÉCIALITÉ D'IMPRESSON DE THÈSES de Droit et de Médecine Téléphone 15-69